

Info

MARS 2016 / N°309

● *notre commune*

Montigny



MONTIGNY
les Gormettes

Journal d'informations municipales et locales

www.montigny95.fr

Une police municipale à Montigny



UNE MUTUELLE
ACCESSIBLE :

Réunion
d'information
le 14 mars

LIRE P5



Ma Commune Ma Santé

La solution santé mutualisée



HUMOUR :

Michel Boujenah
sur scène au centre
culturel Picasso

LIRE P11



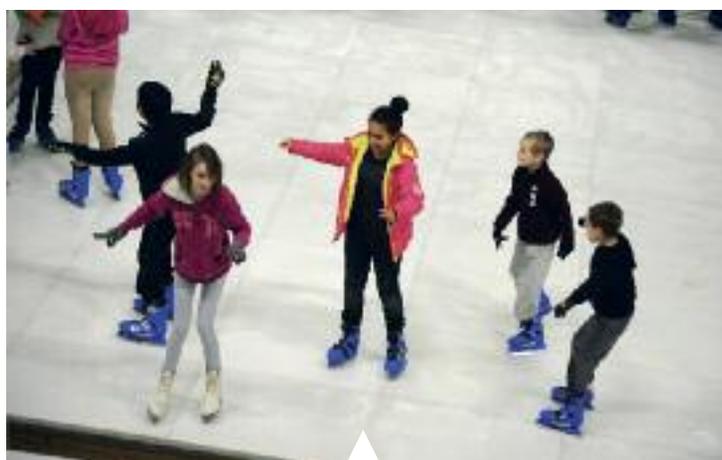
CARTON PLEIN !

L'humoriste Ahmed Sylla a été ovationné, le **6 février dernier**, par le public venu en nombre l'applaudir au centre culturel Picasso. Une soirée à mourir de rire...



VOEUX À LA JEUNESSE

Samedi 30 janvier. Les jeunes Ignymontains ont fêté la nouvelle année à l'espace Léonard-de-Vinci. La piste de danse et la patinoire ont affiché complet !



ÇA GLISSE

Petits et grands ont profité du dernier week-end de janvier pour chausser les patins et se divertir sur la patinoire synthétique.



MUSIQUE CLASSIQUE

Samedi 13 février. François Rabbath s'est produit sur la scène du centre culturel Picasso. Accompagné de l'orchestre Sinfonietta, le célèbre contrebassiste a mis à l'honneur les musiques du monde et le jazz.



FESTIVAL IMAGE PAR IMAGE

Le réalisateur de *Phantom Boy*, Alain Gagnol a rencontré, le **17 février dernier**, le public du centre culturel Picasso juste après la projection du film. Il leur a présenté les différentes étapes de création d'un film animé.



Contribuer au bien-être des Ignymontains est la première préoccupation de l'équipe municipale. Cela demande une vigilance constante. Lorsque le besoin s'en fait sentir, il ne faut pas hésiter à interpeller les acteurs de la vie publique. C'est dans ce sens que comme député, j'ai interpellé le ministre des transports concernant l'amélioration indispensable des conditions de circulation sur la ligne J. Cela m'a permis de redire, d'une manière générale, nos attentes pour des transports en commun de qualité. De même, lorsque l'accès vers Paris de l'Autoroute A15, a été fermé le 6 février dernier, suite à un affaissement de voirie, j'ai alerté les services de l'Etat, sur la priorité des travaux qui permettront une réouverture dans les meilleurs délais de cet accès à l'A15. Au-delà de la vigilance, c'est aussi de la volonté que l'on attend des élus. Montigny continue d'avancer, elle innove en facilitant la contractualisation, pour celles et ceux qui le souhaitent, à une mutuelle à prix négocié. En initiant cette action, la ville contribue à corriger les inégalités car de trop nombreux Français renoncent, faute de revenus, à leur protection complémentaire. Aujourd'hui groupés, les Ignymontains peuvent ainsi obtenir une mutuelle efficace. Je vous invite donc le 14 mars prochain (salle René-Char à 19h30) à participer à la réunion d'information en présence de notre partenaire. Enfin, en matière de sécurité, deux pages sont consacrées dans ce magazine aux efforts réalisés par la ville.

Jean-Noël Carpentier, votre député-maire

2
Retour sur

4
Travaux

5
Actualités

Lancement d'une mutuelle santé : réunion de présentation le 14 mars prochain, cérémonie du 19 mars...

6 à 7
Pages spéciales
sécurité-prévention

8 à 9
Vie associative

Convention entre l'IME et la ville, café des parents, loto du club de football...

10 / Actualités

A15 : la bretelle d'accès vers Paris fermée, la SNCF interpellée...

11 à 12
Ça bouge / Agenda
du mois

Michel Boujenah sur la scène du centre culturel Picasso, concert de Mozart...

13 / Jeunesse

Un atelier « optimisation de la communication professionnelle » proposé par le PJJ, sport ados...

14 / Tribunes

15 / A savoir

Ma Commune Ma Santé

p5

La solution santé mutualisée



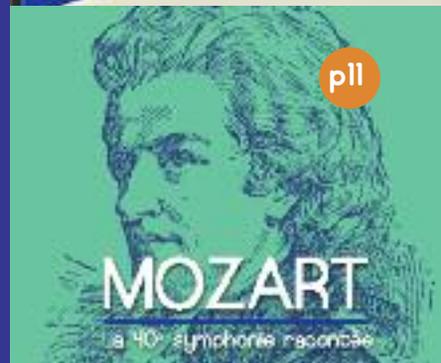
p6



p8



p11



N° 309 / Mars 2016

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles.
8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles Tél. : 01 39 31 38 20. Mail : communication@ville-montigny95.fr **Directeur de la publication** : Jean-Noël Carpentier **Rédaction** : Juliette Lehembe, Claire Simiana, Laura Clignet, Delphine Boussam, Dominique Laurent, Héroïse Ritow **Photographes** : Joris Fouchereau, Gilles Larvor, service communication **Exécution graphique** : Amandine Girard - ag-graph@live.fr
Fabrication : imprimerie LNI au 01 40 85 74 85 **Tirage** : 8 800 exemplaires

Travaux au Ciel

Dans le cadre de la mise en accessibilité des bâtiments publics, la salle principale du centre de loisirs, avenue Fernand-Bommelle, a été totalement remise à neuf : plâtre, peinture, pose de plaques sur les murs, rénovation des sanitaires et suppression de la douche des sanitaires de la grande salle. Depuis près de 3 mois, les services municipaux ont travaillé à la rénovation du bâtiment. Les enfants ont pu profiter, lors des vacances de février, des nouvelles installations.



Tennis club de Montigny

Les travaux du 2^e court couvert touchent à leur fin. Seuls les travaux de sol restent à faire et seront réalisés prochainement si le temps le permet. Au total, le club, situé rue Pierre-Carlier, comptera alors 3 courts dont 2 couverts et 1 extérieur.

Terrain de proximité

Les travaux se poursuivent. Le nouveau terrain sur le site du gymnase Carlier prévoit l'installation de paniers de baskets. Co-financement au titre de la dotation d'équipements des territoires ruraux et par la ville.



Rue Jacques-Verniol

Des travaux de connexion du réseau d'assainissement eaux usées et eaux pluviales sont en cours rue Jacques-Verniol, à l'angle du chemin de la Fontaine aux ruisseaux. La circulation est interdite, jusqu'au 7 mars prochain, rue Jacques-Verniol, entre la rue de Conflans et l'allée de Bourgogne, sauf pour les riverains. Des déviations sont mises en place par la rue du Général-de-Gaulle.

Lancement du partenariat Action/Montigny

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les employeurs sont dans l'obligation de proposer à leurs salariés une mutuelle. Pour les autres, les non-salariés, les professions libérales, les fonctionnaires, les personnes âgées et les jeunes, la ville vient d'adhérer au dispositif national « Ma commune Ma santé ».

A Montigny, 24 % de la population ne bénéficie pas d'une couverture sociale complémentaire, la plupart du temps pour des raisons financières. Pour mettre fin à cette situation, les Ignymontains pourront souscrire cette complémentaire santé grâce à un partenariat conclu entre la ville via



La carte vitale et la carte de mutuelle sont deux documents indispensables aux remboursements de vos dépenses de santé !

le CCAS (centre communal d'action sociale) et l'association Actiom (action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat). Sans limite d'âge, l'offre « Ma Commune Ma Santé » assure une couverture de soins selon les profils et les besoins des assurés. L'association Actiom travaille en partenariat avec trois groupes mutualistes qui proposent chacun plusieurs niveaux de prise en charge. Pour répondre à toutes les questions, Actiom a mis en place une plateforme téléphonique. Des conseillers sont joignables, du lundi au vendredi, au 05 64 10 00 48. Par ailleurs, des permanences d'information sur la mise en place de la mutuelle sont programmées : • **Jeudi 31 mars**, de 8h à 19h à l'espace Nelson Mandela, avenue Aristide-Maillol, tout public. • **Jeudi 28 avril**, de 8h à 19h au Point Information Jeunesse, public jeunes. • **Jeudi 26 Mai**, de 8h à 19h au service Retraités, place de la Libération, public seniors. • **Jeudi 23 juin**, de 8h à 19h à l'espace Nelson-Mandela, tout public. Pour éviter une attente trop longue, les permanences se font nécessairement sur rendez-vous au 01 30 26 31 43. Se munir de son contrat de mutuelle en cours. Pour plus de renseignements, rendez-vous le 14 mars prochain.

2 questions à Monique Lamoureux, adjointe au maire en charge des affaires sociales, de la solidarité et de la santé.

Montigny Notre Commune :

Pourquoi vouloir faire connaître le dispositif « Ma commune, Ma santé » ?

Monique Lamoureux : J'ai travaillé pour une caisse primaire d'assurance maladie ainsi j'ai toujours été très attentive à l'accès aux soins. Il est capital

que les personnes puissent se soigner en fonction de leurs besoins et non pas en fonction de leurs moyens. Le dispositif « Ma commune, Ma santé » propose trois mutuelles à des prix attractifs.

MNC : Quel est le rôle de la ville ?

ML : A travers la réunion d'information du 14 mars prochain, Montigny souhaite mettre en relation l'association Actiom et les habitants. Après, à chaque Ignymontain de faire son choix.



Monique Lamoureux lors du banquet des anciens en décembre dernier.



La solution santé mutualisée

« Ma commune Ma santé » : réunion publique

Une réunion publique d'information a lieu le lundi 14 mars 2016, à 19h30, salle René-Char. A cette occasion, l'association Actiom présentera le dispositif « Ma Commune, Ma Santé » et la façon d'y adhérer.

INFOS

Lundi 14 mars à 19h30,
salle René-Char, rue Auguste-Renoir.

Cérémonie commémorative

La municipalité et la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie (FNACA) commémoreront le 54^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, samedi 19 mars à 11h place du 19 mars 1962.

ACTUALITÉS

Création d'un service de police municipale à Montigny



Le 1^{er} février dernier, le conseil municipal a délibéré pour la création d'une Police municipale. Un nouveau service pour répondre aux besoins de sécurité des habitants.

« L'exigence de sécurité de la population est légitime. Les forces de police du fait de leur engagement dans la lutte contre le terrorisme sont très sollicitées. Il est normal pour notre ville de s'engager et de se mobiliser au côté de l'Etat » a souligné Jean-Noël Carpentier, député-

maire. Les policiers municipaux ont des pouvoirs d'interventions plus étendus que les ASVP. Un nouveau service qui complète la politique menée en matière de sécurité, comme l'installation en octobre dernier des nouvelles caméras de vidéo-protection. De plus, Jean-Noël Carpentier a sollicité la communauté d'agglomération pour la création d'une police intercommunale. En effet, la mutualisation à l'échelle du territoire, permettrait d'optimiser l'ensemble des moyens humains et matériels déjà existants. Une synergie qui contribuerait à l'amélioration du service public tout en permettant de dégager des moyens supplémentaires. Plus de sécurité ne veut pas dire pour autant moins de prévention. « Une politique de sécurité, pour être efficace, doit aussi s'appuyer sur une politique de prévention dynamique, nous pouvons faire les deux. La prévention reste capitale à nos yeux » a solennellement rappelé le député-maire.

CLSPD : prévention de la délinquance

Lors du dernier Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), le 16 février dernier, le commissaire divisionnaire d'Argenteuil, la sous-préfète, les représentants de la justice et tous les acteurs de la prévention ont établi un bilan de la sécurité à Montigny. Il a été souligné, concernant les chiffres de la délinquance, que la ville se situe dans la moyenne du Val d'Oise et que les actions qu'elle porte en font un bon élève. Le député-maire, Jean-Noël Carpentier a rappelé sa volonté de maintenir toutes les actions de prévention.

Qu'est-ce qu'une police municipale ?



Les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) sont compétents pour constater les infractions relatives à l'arrêt ou au stationnement des véhicules.

La police municipale est une police de proximité. Ses interventions sont donc liées à la vie quotidienne dans la ville. Placés sous l'autorité du maire, les agents doivent faire respecter les règles de la vie urbaine. Ils assurent durant leur service, la surveillance de la voie publique, le respect de l'ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publique. Ils doivent également s'assurer de la mise en œuvre des arrêtés pris par le maire. Ses agents prêtent serment et sont autorisés à verbaliser. Ils sont en charge de la prévention routière et du stationnement. Les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) contrôlent, eux, le respect du stationnement. Reconnaisables à leur uniforme bleu, les policiers municipaux peuvent s'appuyer sur les ASVP pour assurer leur action sur la ville. Bien évidemment, la Police nationale restera présente sur notre territoire.

Vidéo-protection : Une installation haute-définition

Elles ont pointé leur nez en octobre mais leur installation s'est définitivement terminée en décembre dernier. Les 9 caméras permettent d'observer 30 points de vision. Un travail mené en partenariat avec les services de la sécurité de la Préfecture et qui vient compléter le dispositif déjà implanté notamment à la gare Montigny-Beauchamp.

Visite discrète mais efficace. Vendredi 5 février, la sous-préfète Martine Clavel a répondu à l'invitation de Jean-Noël Carpentier, député-maire et est venue à Montigny pour constater sur place l'installation des caméras et féliciter les équipes du très performant partenariat mis en place entre la Préfecture, les services de Police et la mairie.



Jean-Noël Carpentier et Martine Clavel, sous-préfète en visite au poste de Police de Montigny.

« L'avantage de travailler avec les forces de Police et la Préfecture, c'est de bénéficier d'expertise et de conseils de professionnels »

renchérit Marcel Saint-Aubin, premier adjoint au maire en charge de la sécurité. En atteste la qualité des images filmées permettant, sans aucune difficulté, l'identification de personnes et la lecture de plaques d'immatriculation. Pour Martine Clavel, il s'agit là « d'un véritable outil d'aide à l'intervention de la Police et non un outil de surveillance ». A la question de l'installation d'une deuxième tranche de caméras, Jean-Noël Carpentier y est favorable et souhaite même mobiliser les bailleurs pour qu'ils les raccordent sur le dispositif de la ville. « Nous savons que la Police nationale est accaparée par d'autres missions alors nous avons passé le cap. Chaque ville doit participer à l'effort de sécurité de l'Etat. » Un effort budgétaire réel pour la ville même si le fonds interministériel de prévention de la délinquance et le conseil départemental ont été sollicités à hauteur de 53 % du financement total. Depuis le 1^{er} janvier 2016, la gestion des caméras de vidéosurveillance a été transférée à la communauté d'agglomération Val Parisis. Au total, ce sont 38 points de vision qui couvrent la ville de Montigny.



Des panneaux ont été posés en entrée de ville annonçant la vidéosurveillance comme le prévoit le code de la sécurité intérieure.

Prévention : l'exemple d'Aiguillage



Laurent, éducateur de rue pour l'association Aiguillage, régulièrement sur le terrain au contact des jeunes.

L'association intervient dans les quartiers prioritaires avec des éducateurs de rue qui accompagnent sur le plan éducatif des garçons et des filles en difficulté.

Au total, trois éducateurs spécialisés sillonnent la ville au contact de ces jeunes, âgés de 11 à 25 ans. Leur credo : établir des liens avec eux « la présence sur le terrain est indispensable pour la prévention », rappelle Nathalie Liénard, directrice de l'association. « Les éducateurs rencontrent les jeunes dans leur propre environnement. Leur mission première est d'aller au contact des jeunes en difficulté pour leur éviter de tomber dans la spirale de la marginalisation ». Parallèlement, l'association travaille en étroite collaboration avec la commune et ses services. L'été dernier par exemple, la ville a proposé un chantier d'insertion à sept jeunes, encadrés par deux éducateurs d'Aiguillage. Ils ont rénové les extérieurs du centre de loisirs CIEL. Les éducateurs se rendent fréquemment dans les collèges Camille-Claudel et Louis-Aragon pour proposer aux jeunes des groupes de paroles. En 2015, 96 jeunes ont été pris en charge par Aiguillage.



Jean-Noël Carpentier, le député-maire et Florence Duclos, la directrice de l'IME aux côtés de Sami Elhani, adjoint au maire en charge de la vie associative, de Christian Evrard, conseiller délégué au handicap et Zahir Heenaye, conseiller délégué aux sports.

L'IME et la ville pour la pratique du sport

La ville et l'Institut Médico-Educatif clos du Parisis ont signé, le 11 février dernier, une convention qui systématise la mise à disposition du terrain synthétique Carlier, les mercredis matin, pour leur nouvelle activité « sports collectifs » (basket-ball, football). L'IME a ouvert ses portes en 1970. Il accueille des enfants ou adolescents présentant un déficit intellectuel. Le sport pour les personnes porteuses de handicap présente de nombreux bienfaits. Il apporte un certain bien-être à la fois physique, psychologique et social. Plus particulièrement chez les personnes handicapées mentales, le sport permet, entre autres, d'évacuer un trop plein d'énergie et d'acquérir une meilleure coordination motrice.

Tournoi de volley



Le club ignymontain organise, le dimanche 27 mars prochain, la 28^e édition de son tournoi 4x4 mixte.

Ce tournoi, ouvert à tous, regroupe 54 équipes soit plus de 200 sportifs. La compétition a lieu dans les différents gymnases de la commune : espace Léonard-de-Vinci, SMA et Carlier. Par ailleurs le 19 mars prochain, le Montigny volley 95 reçoit à l'espace Léonard-de-Vinci de 14h à 18h, les équipes du Havre et de Colomiers, dans le cadre du championnat de France FSGT senior mixte. **INFOS** au 09 54 18 51 61

Café des parents : la laïcité au coeur des échanges

La Fédération de Conseils des Parents d'Elèves (FCPE) et le service prévention de la ville ont organisé, le 12 février dernier, une discussion autour de la charte de la laïcité. Membres de la FCPE, représentants des collèges, élus et Ignymontains ont débattu autour de ce sujet d'actualité. Le café des parents est un lieu d'écoute et de soutien qui a débuté sur la commune au printemps dernier. Ces rencontres sont ouvertes aux parents et à tous ceux qui participent à l'action éducative (conjoint, grands-parents, beaux-parents...).



Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

L'association ignymontaine des défenses des sinistrés des sécheresses soutient les riverains victimes de dommages causés sur leur habitation (fissures).

Afin d'être indemnisé, le sinistré doit obligatoirement alerter la mairie des dégâts constatés. Une fois informée, la commune pourra ainsi enclencher, auprès de la préfecture, une procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre des mouvements de terrains différentiels consécutifs à la sécheresse. Ce dossier doit être envoyé au plus tard fin mai. Cependant, la déclaration des dégradations auprès du maire ne garantit pas l'indemnisation des assurances. C'est une commission interministérielle, qui chaque année, rend son verdict au mois de juillet. Les communes reconnues ou non sont alors inscrites au journal officiel. **INFOS Contact AIDSS** : 09 61 06 18 45

Loto du club de football



L'Olympique-Montigny organise, le samedi 19 mars, un loto à la salle René-Char. De nombreux lots (tablettes, vélos, lecteurs DVD...) sont à gagner. La grille est au tarif de 5 euros. Buvette et restauration sur place. Loto du club de football Olympique Montigny Salle René-Char, à 18h30.

Rue Auguste-Renoir. Entrée libre.

📞 **INFOS** au 06 14 01 25 39

7^e sel : troquer son savoir-faire

Tous les troisièmes vendredis du mois, l'association 7^e sel se réunit de 16h à 21h, espace Nelson-Mandela, pour discuter de leurs actions et promouvoir l'association.

Le prochain rendez-vous a lieu le vendredi 18 mars. Le 7^e Sel regroupe une cinquantaine d'adhérents de Montigny mais aussi de ses environs. L'association a pour objectif de promouvoir la solidarité par des échanges de services, de savoirs, de biens et de prêts sans utiliser d'argent. Chaque membre peut profiter de biens (matériels divers) et de services en échange de son temps (en offrant à son tour biens et services). Pour comptabiliser leurs transactions, les selistes utilisent une monnaie virtuelle baptisée grain.

📞 **INFOS** 06 88 52 24 26

ou 7emesel@voila.fr

Création d'une auto-école associative

L'association de prévention spécialisée, **Aiguillage**, accompagne, depuis peu, le passage du code de la route et le permis de conduire de jeunes, âgés de 17 à 25 ans, en difficulté d'apprentissage. Un moniteur d'auto-école a été recruté pour accompagner une vingtaine de jeunes, issus des quartiers prioritaires et inscrits dans un parcours d'insertion, dans leur démarche. Aiguillage propose aussi une formation aux premiers secours (PSC1) pour sensibiliser les jeunes au secourisme et aux conduites à risque. L'association intervient dans les quartiers prioritaires de quatre communes dont Montigny-lès-Cormeilles. 📞 **INFOS** Contact : 01 34 50 90 13



A vos stylos !

Petits et grands se sont retrouvés, à la mi-janvier, sur les bancs de l'école Vincent-Van-Gogh pour la traditionnelle dictée organisée par la MLC. Au total, 171 personnes, tous niveaux confondus, des primaires aux collégiens sans oublier les adultes, ont participé à l'exercice d'orthographe. Les trois premiers de chaque classe ont été récompensés par un ouvrage adapté à leur âge et à leur niveau.

Etre informé sur la fibromyalgie

Le 12 mars prochain se tient, à l'espace Nelson-Mandela, un groupe d'échange d'informations sur la fibromyalgie, une maladie caractérisée par des douleurs diffuses dans tout le corps. 📞 **INFOS** www.fibromyalgiesos.fr / Espace Nelson-Mandela : salle n°2. Avenue Aristide-Maillol, de 14h à 18h. Entrée libre et gratuite.

Chaussez les santiags !

L'association des Talons Noirs vous attend, le vendredi 11 mars, pour une soirée country... Des initiations sont proposées au public. 📞 **INFOS** Vendredi 11 mars. Salle René-Char, à partir de 19h30. Tarif : 10 € (boissons comprises). Contact : 06 26 74 26 38



Les membres des Talons Noirs lors de la dernière soirée country, en novembre.

Cités jardin : 61 logements résidentialisés



A gauche, Pierre Martinez, commissaire d'Herblay et Jean-Noël Carpentier, député-maire de Montigny le 8 février dernier.

A l'invitation de la municipalité, en présence du commissaire Pierre Martinez et du bailleur, les habitants des Cités-jardin ont pu s'informer de la prochaine résidentialisation des immeubles situés rue Paul-Cézanne. Cinq portillons, trois portails, une clôture intégrale seront installés. Le commissaire a également fait le point sur les questions de sécurité dans le quartier. Il a rappelé qu'à Montigny, les actes de délinquance étaient dans la moyenne du Val d'Oise et il a invité les habitants à composer le 17 à chaque fois que des nuisances étaient observées. Les échanges ont débouché sur le constat partagé d'une nette amélioration.

La ligne J au cœur des préoccupations du député

Jean-Noël Carpentier, député, a alerté le ministre des transports, Alain Vidalies, lors d'une séance à l'assemblée nationale, à propos de la ligne J. Cet axe subit depuis de nombreux mois des dysfonctionnements qui compliquent le quotidien des usagers de la SNCF. Ainsi le député souhaite qu'une réunion d'urgence s'organise en présence des acteurs institutionnels et des usagers.



A15 : Jean-Noël Carpentier interpelle le préfet de région

Depuis le 6 février dernier, l'accès vers Paris depuis Montigny, via le rond-point des Eboulures limitrophe à Franconville, est inaccessible.

Un affaissement de la chaussée, dû probablement à une accumulation d'eau est à l'origine de cette fermeture de la bretelle d'accès n°4 de l'A15. Depuis, le député-maire, Jean-Noël Carpentier, a écrit au préfet de région, Jean-François Ca-



renco, pour lui faire part des problèmes de circulation et des gênes générés par la fermeture de l'accès à l'A15 et exprimé son souhait de voir les travaux se réaliser au plus vite. A ce jour, aucune date de fin de travaux et de réouverture de la bretelle d'autoroute n'a été communiquée par la préfecture.

Mars, le mois du budget

Lundi 7 mars, à l'ordre du jour du conseil municipal le débat d'orientations budgétaires (DOB). Ce dernier est un préalable au vote du budget qui se tiendra le 30 mars prochain lors d'un second conseil municipal. Lors du discours des vœux, le député-maire a annoncé un plan d'économie important. Le budget se construira sans augmentation de la fiscalité malgré la forte baisse des dotations de l'Etat.

Spectacles

Humour musical



Le centre culturel Picasso propose le vendredi 11 mars *Comme neuf*, un spectacle de la compagnie Zic Zizou. Avec ce spectacle, la troupe souhaite travailler l'objet sonore à l'état brut et rester dans l'état d'esprit de la rue. Colporteurs de sons, 9 musiciens à tout faire et leur outillage, véritable bric à brac musical, transforment la scène en un drôle de chantier...

INFOS

Spectacle *Comme neuf* le vendredi 11 mars à 20h30.

Centre culturel Picasso.

A partir de 5 ans. Tarifs : 8 €/4,5 €

Réservations : 01 30 26 30 50

Michel Boujenah « Ma vie rêvée »



S'inspirant de sa propre vie, l'humoriste écrit chacun de ses spectacles. Il infuse dans le langage son humour et sa dérision. Une fois sur les planches, il improvise. Pour ce spectacle, puisqu'il n'avait pas envie de raconter sa vie, Michel Boujenah a décidé de l'imaginer !

INFOS

Michel Boujenah en spectacle le samedi 2 avril à 20h30.

Centre culturel Picasso.

Préventes : le mardi 29 de 17h à 19h et le mercredi 30 mars de 17h30 à 19h. Tarifs : 30 € (Ignymontains)/35 € (extérieurs).

Réservations : 01 30 26 30 50

« L'Avoir ! Ode chantée au savon »



La compagnie Acta se produit, le mercredi 30 mars, sur la scène du centre culturel Picasso et propose un spectacle pour les tout-petits. Deux musiciens et un plasticien-vidéaste s'emparent très librement du beau poème de Francis Ponge pour célébrer *Le Savon*. Les héros de ce poème sonore, irisé de bulles d'images en ébullition, sont six bassines, deux mouchoirs, un drap et... treize savons.

INFOS

Théâtre *L'Avoir, ode chantée au savon* le mercredi 30 mars à 16h30.

Centre culturel Picasso.

A partir de 18 mois. Tarifs : 5 €/3 €

Réservations : 01 30 26 30 50

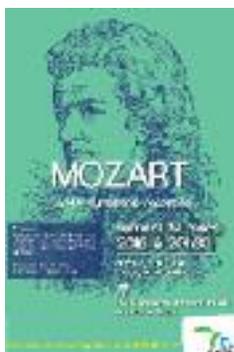
Musique

Musique classique

L'école de musique de Montigny présente, le samedi 19 mars, une soirée consacrée à Mozart. En 1^{ère} partie, l'ensemble vocal de Montigny dirigé par Thierry Maurouard et les élèves de la classe de chant interprètent des extraits des Noces de Figaro, célèbre opéra du compositeur autrichien. En 2^e partie, sous la direction de Frédéric Loisel, chef d'orchestre, l'orchestre Rive de Seine, composé des professeurs et de la directrice de l'école municipale de musique interprète la 40^e symphonie de Mozart. Parallèlement, le comédien Philippe Robert racontera l'histoire de cette 40^e symphonie.

INFOS Concert Mozart Samedi 19 mars, à 20h30

Centre culturel Picasso – rue Guy-de-Maupassant. Tarifs : 8 €/4,5 € (étudiants, chômeurs, enfants de moins de 12 ans). Réservations au 01 30 26 30 55



Exposition

Vernissage de printemps

La maison des talents accueille au mois de mars Marcha Chalco, artiste peintre d'origine libanaise. Inspirée par les paysages libanais et français, Marcha propose à travers ses aquarelles un voyage reflétant les impressions et les sentiments que lui inspirent chacun des deux pays.

INFOS

Vernissage de l'exposition *Au-delà du rêve*

Vendredi 18 mars, à 19h. Maison des talents-espace Corot, Grande Rue. Ouverture, du 18 mars au 3 avril, les mercredis de 15h à 18h30 et les samedis et dimanches de 14h30 à 20h.

AGENDA | MARS 2016

JUSQU'AU 5 MARS

➤ FESTIVAL IMAGE PAR IMAGE, ORGANISÉ PAR ECRANS VO
Centre culturel Picasso, le mercredi et le dimanche à 14h30. Rue Guy-de-Maupassant
Informations au 01 30 26 30 50.

VENDREDI 11

➤ SPECTACLE *COMME NEUF*
Centre culturel Picasso à 20h30
Rue Guy-de-Maupassant
A partir de 5 ans. Tarifs : 8 €/4,5 €
Réservations : 01 30 26 30 50.

SAMEDI 12

➤ RÉUNION SUR LA FIBROMYALGIE
Espace Nelson-Mandela, salle n°2, de 14h à 18h, avenue Aristide-Maillol.

DIMANCHE 13

➤ TOURNOI D'ESCRIME
CHALLENGE DE LA VILLE
Espace Léonard-de-Vinci, de 10h30 à 15h30
Rue Auguste-Renoir. Informations au 06 86 26 34 37.

LUNDI 14

➤ RÉUNION D'INFORMATION
MA COMMUNE MA SANTÉ
Salle René-Char, à 19h30
Rue Auguste-Renoir. Entrée libre
Informations au 01 30 26 31 43.

VENDREDI 18

➤ VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DE MARCHA CHALCO
Maison des talents, espace Corot, à 19h
Grande Rue. Exposition du 18 mars au 3 avril, les mercredis de 15h à 18h30 et les samedis et dimanches de 14h30 à 20h.

SAMEDI 19

➤ COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE
Place du 19 mars 1962, à 11h.
➤ LOTO ORGANISÉ PAR LE CLUB DE FOOTBALL OLYMPIQUE-MONTIGNY
Salle René-Char, à 18h30. Entrée libre.
Informations au 06 14 01 25 39.

SAMEDI 19

➤ CONCERT MOZART
Centre culturel Picasso, à 20h30
Tarifs : 8 €/4,5 €. Réservations sur www.montigny95.fr ou au 01 30 26 30 55.

DIMANCHE 27

➤ TOURNOI DE VOLLEY 4X4 MIXTE
Espace Léonard-de-Vinci et gymnase Pierre-Carlier de 10h à 20h, rue Auguste-Renoir et rue Pierre-Carlier. Entrée libre.
Informations au 09 54 18 51 61.

MERCREDI 30

➤ THÉÂTRE *L'AVOIR, ODE CHANTÉE AU SAVON*
Centre culturel Picasso, à 16h30
A partir de 18 mois. Tarifs : 5 €/3 €
Réservations : 01 30 26 30 50.

MON PTI CINE



CHAIR DE POULE

➤ Mercredi 9 mars à 14h30
➤ Dimanche 13 mars à 14h30
Réalisé par Rob Letterman
USA - 2016 - 1h44
Animation dès 8 ans

ZOOTOPIE

➤ Mercredi 16 mars à 14h30
➤ Dimanche 20 mars à 14h30 ▶
Séance Ciné-Ma Différence
Réalisé par Byron Howard, Rich Moore et Jared Bush. USA - 2016 - 1h48
Animation dès 6 ans

LES ESPÎÈGLES

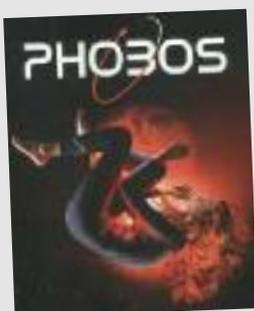
➤ Mercredi 23 mars à 14h30 ▶
Séance Ciné-Gôûter
➤ Dimanche 27 mars à 14h30
Courts métrages. Réalisés par Janis Cimermanis. Lettonie - 2016 - 45 mn
Courts métrages dès 3 ans

ALVIN ET LES CHIPMUNKS - A FOND LA CAISSE

➤ Dimanche 3 avril 2016 à 14h30
Réalisé par Walt Becker.
France - 2016 - 1h32
Comédie familiale dès 4 ans

Retrouvez le détail des films sur www.montigny95.fr (rubrique Agenda) Tarif unique : 3,50 € - tarif de groupe : 2,50 €.

Carte d'abonnement : 6 € Carte valable 1 an donne droit à 10 entrées à 2 € ALLO MON PTI CINE : 01 30 26 30 50.



| COUP DE COEUR DES BIBLIOTHÉCAIRES |

Phobos la nouvelle série de Victor Dixen l'auteur du diptyque *Animale* (également à la bibliothèque):

Télé-réalité dans l'espace. Ils sont six filles et six garçons, jeunes, beaux, et sans attache sur Terre. On leur propose une aventure unique et sans retour : partir coloniser la planète Mars après avoir formé des couples parfaits sous l'œil de milliards de téléspectateurs. Tout a été prévu pour les accueillir sur Mars et la célébrité est au rendez-vous mais les organisateurs du projet leur ont-ils dit toute la vérité ? Suspense, manipulation, amour et amitié, ce sont les ingrédients à des millions de kilomètres de ce roman de science-fiction ! A retrouver en section jeunesse S-F. A partir de 15 ans.

L'emploi : une priorité

Le Point Information Jeunesse (PIJ) propose, du 4 au 8 avril prochain, un atelier coaching « optimisation de la communication professionnelle, préparation du contact avec les entreprises ».

L'objectif de ces cinq jours intensifs est d'améliorer la communication orale et l'argumentation face à un futur employeur, d'analyser les attentes des recruteurs, d'optimiser le comportement lors d'un entretien d'embauche, de déterminer des axes

d'amélioration faciles à mettre en œuvre, comme gagner en aisance et en assurance et faire face à des questions ou situations inattendues. La journée de présentation de l'atelier et l'inscription ont lieu le mardi 29 mars à 9h30 au PIJ à l'espace Nelson-Mandela. Cet atelier est conçu pour les jeunes qui ont un projet d'emploi ou de formation et qui sont déjà impliqués dans des démarches actives d'insertion professionnelle. Une attestation de formation sera remise à la fin du module. Le PIJ accompagne régulièrement les jeunes à travers des ateliers dédiés à la recherche d'emploi. Rédaction de CV, lettre de motivation, démarchage des employeurs... toutes les techniques sont examinées.



Le PIJ organise fréquemment des ateliers pour aider les jeunes dans leurs différentes démarches.

Ouvert à tous, le PIJ accueille anonymement et gratuitement les jeunes. Il les écoute, les aide dans leur recherche d'emploi (en partenariat avec la mission locale), de logement, ou d'établissements scolaires.

Horaires d'ouverture du PIJ

Lundi : 10h-13h et 14h-18h ; Mardi : 9h-12h (permanence Mission locale) et 14h- 18h ; Mercredi : 14h-19h / Vendredi 9h-12h et 14h-18h. Espace Nelson-Mandela, avenue Aristide-Mailloï.

INFOS Contact : 01 30 26 36 52

Mercato ignymontain

La ville de Montigny a choisi de participer à sa manière aux championnats d'Europe de football, qui a lieu au mois de juin prochain en France. Du 9 mars au 15 mai, les animateurs du service municipal de la jeunesse (SMJ) encouragent tous les jeunes âgés de 12 à 25 ans à se retrouver, les mercredis de 15h à 17h, sur les deux terrains de proximité rues Paul-Cézanne et Auguste-Renoir. Au programme : la création d'équipes de football inter-quartiers et entraînement de préparation en vue d'un grand tournoi. Tous les amateurs du ballon rond ou les passionnés de sports sont les bienvenus pour participer à cette nouvelle aventure !

INFOS

Contact :

01 30 26 36 50

Conseil municipal : le règlement du conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ) adopté



Les commissions du CMEJ se réunissent au moins une fois par mois pour débattre des projets à venir.

Lors du conseil municipal du 1^{er} février, les élus ont validé à l'unanimité le règlement intérieur du CMEJ. D'ores et déjà, nos jeunes élus ont convoqué les 4 commissions (Environnement nature et antipollution, activités sportives et culturelles, festivités et solidarité, aménagement urbain) afin de concrétiser certaines propositions. A l'issue des débats, ces propositions seront soumises aux élus adultes.

Du sport pour les ados

Le service municipal de la jeunesse (SMJ) propose de se défouler en pratiquant une activité multisports et du cross training (un mélange de gymnastique, musculation et cardio). Les cours ont lieu le jeudi au gymnase Carlier et le vendredi au Cosec, de 17h30 à 19h. Entrée gratuite.

INFOS

Renseignements et inscriptions au

01 30 26 36 50

SUJET LIBRE

• La lutte contre le terrorisme monopolise au quotidien une grande partie de nos forces de sécurité. Bien entendu, la police nationale ne doit pas réduire sa présence de proximité dans les villes, mais au vu des circonstances exceptionnelles que connaît notre pays, il apparaît essentiel que les collectivités locales soutiennent l'action de l'Etat. Vous l'aurez compris, en matière de sécurité le contexte national a changé, imposant de revoir localement les politiques menées. Ainsi, lors du conseil municipal du 01 février, la majorité municipale a proposé la mise en place d'une police municipale, tout en confirmant sa volonté de développer les actions d'implantation de caméras. La sécurité est une valeur fondatrice de notre République, qui doit être abordée en dehors de toute politique politicienne. Elle n'est ni de droite ni de gauche. Sur ce point, on ne peut que regretter les déclarations et autres écrits de l'opposition municipale !!! La ville de Montigny prévoit donc le recrutement de plusieurs policiers, en complément des équipes d'ASVP. Dans un souci de mutualisation des moyens, M. le Député-Maire a d'ores et déjà proposé à la Communauté d'Agglomération du Val-Paris l'instauration d'une police intercommunale. Concernant la vidéo-protection, si elle peut être un outil dissuasif contribuant à l'élimination de certains délits, elle ne peut résoudre bien entendu tous les problèmes. Il faut promouvoir d'autres initiatives en collaboration avec la Police Nationale et les bailleurs sociaux, comme des travaux de sécurisation de certains espaces publics, déjà amorcés en 2015. Le 04 février dernier M. le Préfet, a présenté les chiffres de la délinquance 2015 pour le Val d'Oise, sur ce sujet notre commune se situe dans la moyenne départementale. Notre ville n'a donc pas à rougir de son bilan en matière de sécurité, n'en déplaise à M. Marques qui aime à s'agiter et colporter de fausses vérités. Enfin, une politique de sécurité, pour être efficace, doit s'appuyer sur une politique de prévention dynamique, sur ce point nous pouvons nous enorgueillir de l'originalité et de la diversité des actions proposées au titre du vivre ensemble (fête interculturelle, carnaval...), ou pour la jeunesse (PIJ, sorties culturelles...).

Pour le groupe des élus progressistes et républicains
Clara PLARD

• La tolérance, le respect des autres, la gauche est très attachée à ces valeurs. A l'heure où les crispations identitaires se multiplient, prennent des formes diversifiées, de plus en plus radicales, voir violentes, où les situations où le vivre ensemble est mis à mal sont de plus en plus fréquentes, faire réfléchir et se questionner afin de se connaître soi-même est important. S'interroger sur ce qu'on a de commun et ce qui nous différencie des autres. Permettre aux jeunes de mieux construire leur avenir et de lutter contre le fatalisme et le déterminisme social. Nous avons la chance à Montigny d'avoir des structures et des partenariats qui œuvrent pour les accompagner dans ce sens. Bien vivre ensemble, c'est l'affaire de chacun et passe aussi par le respect de certaines règles de vie en collectivité. Respecter et faire respecter les règles de la politesse et du savoir vivre. Le bruit est un facteur essentiel de tension entre voisins. Ayons toujours à l'esprit que nous sommes toujours les voisins de nos voisins. Se parler, se rencontrer plutôt que s'agresser. Les rencontres régulières entre la ville et les gardiens d'immeubles permettent de maintenir un partenariat constructif. Au-delà, Montigny est l'une des premières villes à s'être engagée auprès de l'association « l'autre cercle », en signant la charte mettant en œuvre des actes concrets pour éviter des discriminations des différents genres de sexualité. Il s'agit d'un engagement fort de la municipalité qui va dans le sens de l'évolution de la société. Mieux vivre ensemble, c'est l'affaire de tous.

Pour le groupe des élus Socialistes et Républicains
Michel MANSAT

• Non à l'austérité budgétaire.

Le budget de Montigny voit encore ses marges de manœuvre se réduire alors qu'en même temps les besoins ne cessent d'augmenter. C'est le résultat d'une politique désastreuse portée par l'UMP depuis 2002 et poursuivie par le gouvernement PS de Hollande. Cette réduction budgétaire, ce traduit donc par une baisse de la qualité de services publics essentiels dans notre quotidien. La ville a subi au fil des années une réduction des services publics dont une diminution des horaires d'ouverture de la poste du village et la fermeture du centre de sécurité sociale. Le gouvernement condamne ainsi tous les services à la population qui sont pourtant les seuls à maintenir l'égalité de traitement et la justice sociale. C'est face à ces faits que les élus du Front de Gauche au conseil municipal s'interrogent quant à la volonté de créer une brigade de police municipale alors que l'argent vient à manquer dans les autres services, -10% annoncé cette année. Les réformes structurelles annoncées lors de vos vœux à la population visent donc bien à nuire aux services municipaux et à sacrifier les agents qui travaillent au sein de la commune. Cette interrogation est d'autant plus forte que la présence de policiers municipaux se traduit invariablement par une réduction de la présence de la police nationale. M. le Député-maire, vous contribuez donc à la fermeture d'un service rendu jusque-là par l'Etat. De plus, la non-anticipation de la ville a provoqué la délocalisation à Herblay des services sociaux départementaux. Monsieur le Député-maire arrêtez d'appliquer aveuglément les budgets d'austérité qui sont contraires aux valeurs de la gauche et œuvrons plutôt ensemble, avec les habitants, pour obtenir des moyens supplémentaires auprès de l'Etat.

Pour le groupe Front de Gauche
Pascal VIDECOQ

• Lors du dernier conseil municipal, nous avons voté la mise en place d'un service de police municipale. Nous avons bien entendu voté pour cette mesure que nous réclamons depuis des années, qui faisait partie de notre projet municipal et qui relève tout simplement du bon sens, alors que nous étions la seule ville de l'agglomération Val Parisis à ne pas en disposer. Néanmoins, comment ne pas croire qu'il s'agit encore d'une action de communication alors que monsieur Carpentier :

- s'y est toujours opposé et avait clairement dit lors des élections municipales qu'il n'y aurait pas de police municipale à Montigny. Le Front de gauche a d'ailleurs dénoncé ce revirement et cette rupture de leurs accords et a voté contre la délibération ;

- indique qu'il n'y a pas d'insécurité à Montigny et que c'est à cause des attentats qu'il prend cette mesure. A cet égard, nous avons redit que la police municipale est une nécessité en soi et que c'est parce que rien n'a été fait depuis des années, qu'il y a une très nette montée de l'insécurité dans notre Ville ;

- nous informe que c'est seulement 3 agents qui sont recrutés ce qui est très insuffisant.

C'est pourquoi, nous serons très vigilants dans les prochains mois sur le fait que cette police municipale dispose de réels moyens et surtout qu'il y ait très rapidement des recrutements supplémentaires, pour qu'elle soit vraiment utile aux Ignymontains. Enfin, je remercie à nouveau les Ignymontains qui se sont déplacés en nombre le 29 janvier pour cette très belle soirée des vœux, pleine de convivialité, de communion et de sincérité.

Pour les élus d'opposition du Groupe du Rassemblement Ignymontain
Modeste MARQUES

Etat Civil

Naissances

AbbasYacin
Abid Omar Abdellah
Barthélémy Lilas
Benakli Gaya
Benouazzou Fares
Borges Monteiro Bryan
Borne Jahden
Bouziane Sofia
Chitou Naïcha
De Castro sa Barbosa Por-
cher Ilisa
Dehmej Maïssa
Diril Ezio
El Omari Nour
Flohic Mila
Guelida Leïla
Harsolaksono Soan
Hubert Maël
Loutfi Assia
Martins Correia
Mgwala-Dombaxi Thy-
phanie
Monfort Menard Mathias
Oussoukpevi Aaron
Piffelmann Ethan
Sadaka Thulla Hafsa
Silva Antunes Diego

Mariages

Gontrand Thibault
et Medini Chaïna

Décès

Beouche Nadia
Elyakouti Jamaa
Koch Marcelle

PREMIÈRE INSCRIPTION À L'ÉCOLE

Les inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2013 auront lieu du 14 mars au 15 avril 2016. Les enfants nés au premier trimestre de l'année 2014 peuvent être enregistrés sur liste d'attente. Ils seront accueillis à l'école en fonction des places disponibles. L'inscription se fait à l'espace famille, 1^{er} étage du centre Picasso puis à l'école. Les justificatifs à fournir sont le carnet de vaccination, le livret de famille et un justificatif de domicile. Les documents nécessaires à l'inscription sont disponibles sur le site www.montigny95.fr.

INFOS

Espace famille : 01 30 26 30 30

Premier étage du centre administratif Picasso,
avenue Aristide-Maillo.

Lundi, mercredi, vendredi : de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h15 (16h15 le vendredi)

Mardi de 13h30 à 19h45

Jeudi de 13h30 à 17h15.

TRÉSOR PUBLIC

Pour rappel, la trésorerie de Corneilles-en-Parisis est située 2 avenue de la Libération. Les bureaux sont ouverts le lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h15 et de 13h15 à 16h et le mercredi et le jeudi de 9h à 12h15.

INFOS Contact : 01 39 78 52 24

SANTÉ

La prochaine séance de vaccination publique aura lieu, le mercredi 16 mars de 17h30 à 19h, à la crèche familiale, résidence des Fossettes, 13 bis rue Elsa-Triolet. L'accès est libre, sans rendez-vous. Se munir de son carnet de santé ou de vaccination.

INFOS Contact : 01 30 26 31 43

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Corneilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillo, 01 30 26 30 26.

Services techniques : 7, rue Fortuné-Charlot, 01 30 26 30 26.

Permanences des élus : • **Permanence du Maire** sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).

• **Jean-Noël Carpentier, député**, vous reçoit sur rendez-vous au 01 39 78 15 68.

PASSAGE À LA TÉLÉVISION HD AU 5 AVRIL !

Il reste quelques semaines aux habitants équipés d'un téléviseur pour vérifier qu'il est bien compatible avec la nouvelle norme HD, sinon, ils ne pourront plus recevoir la télévision après cette date ! Ce passage concerne les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau.

INFOS Contact : 0970 818 818

(appel non surtaxé) ou www.recevoirlatnt.fr

CHANGEMENT D'HORAIRE

Les heures d'ouverture du secrétariat de l'école municipale de musique change à partir du lundi 7 mars. Le secrétariat est ouvert au public le mardi de 13h30 à 18h et le mercredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 19h. Autre changement : l'heure de répétition de la fanfare qui a désormais lieu le mardi soir de 19h à 20h salle Wiener, à l'école de musique.

Ecole municipale de musique

Centre Picasso, entrée rue Vincent-Van-Gogh

INFOS Contact : 01 30 26 30 55

FERMETURE EXCEPTIONNELLE

Les services municipaux (Services Techniques et Centre Picasso) fermeront exceptionnellement à 19h le mardi 8 mars 2016.

**PROCHAIN RAMASSAGE
DES ENCOMBRANTS :**
11 Mars 2016



Ma Commune Ma Santé

**La solution santé mutualisée
accessible à tous**

Votre commune se mobilise pour
vosre santé et vosre pouvoir d'achat



Le retour à une couverture de santé pour vous et vos proches



Une tarification simple générant une réelle économie sur vos cotisations



Le libre choix d'une formule adaptée à vos besoins

(2 mutuelles et 3 niveaux de garanties : économie- sécurité- confort)



Une mutuelle ouverte à tous

(Tout âge, compatible fiscalité loi Madelin, compatible ACS)

Réunion publique d'information
le lundi 14 mars 2016, à 19h30
salle René-Char, rue Auguste-Renoir

► **05 64 10 00 48**

Service conseils & Souscription

(prix d'un appel local)

► www.macommunemasante.org



ACTIONM

Association loi 1901